

CAVALAIRE SUR MER : Eductour - Gestion environnementale portuaire, une première à Cavalaire !

CAVALAIRE SUR MER : Le 8 novembre, la ville de Cavalaire, en partenariat avec la Région PACA, l'Agence de l'Eau, l'Union des Ports de Plaisance Provence Alpes Côte d'Azur, le CPIE Côte Provençale, accueillait, pour la première, fois un Eductour « Gestion Environnementale Portuaire ».



Cette matinée de travail, placée sur la gestion environnementale portuaire, avait pour objectif de sensibiliser les élus de la région sur les enjeux que

représentent les ports dans notre région.



Pour Philippe Léonelli, maire de Cavalaire, « *le port de demain, c'est un port certifié qui aura une empreinte écologique positive sur le territoire et qui participera à la gestion du littoral. C'est un port convivial et ouvert sur la ville, accessible à tous, un espace de mobilité qui accueillera les personnes en situation de handicap, des manifestations, des promeneurs, des enfants. Un port qui participera au développement économique local avec l'installation de nouvelles entreprises liées aux activités de la mer, qui offriront des services performants adaptés aux besoins de tous les publics. Un port garant de notre identité maritime exceptionnelle qui valorisera le patrimoine matériel, naturel et humain. Nous sommes convaincus de l'exception de notre espace maritime et terrestre, nous avons donc lancé le projet ECCOBLEU, axé sur une étude d'opportunité de redéploiement de cet espace portuaire et de la protection du littoral plage afin de pérenniser notre attractivité de station classée de tourisme* ».



LE PORT DE CAVALAIRE AVANT-GARDISTE



Sans aucun doute, le port idéal de demain !

Il ajoute : « Véritables portes d'entrée sur les territoires, les ports sont considérés comme des espaces stratégiques pour le développement durable du littoral et de l'arrière-pays. A ce titre, le port de Cavalaire a toujours été avant-gardiste en matière environnementale ».



« Avec plus de 135 ports de plaisance et de pêche, et près de 60 000 anneaux, Provence-Alpes-Côte d'Azur est première sur le plan national en termes de capacité d'accueil pour la plaisance, mais également l'une des principales zones de navigation au monde pour les yachts » indique le CPIE Côte Provençale.



« C'est dans ce contexte que la Région et l'Union des Ports de Plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco (UPACA) ont pris l'initiative d'engager une démarche réunissant les principaux acteurs gravitant autour des ports de plaisance et de pêche. Le résultat s'est traduit par la création d'un outil pionnier et fédérateur : la charte pour le développement durable des ports de plaisance et de pêche de Provence-Alpes-Côte d'Azur », ajoute le CPIE.



Cette charte a pour objectif de reconnaître les ports comme des structures indispensables au développement durable de nos espaces littoraux et de l'arrière-pays par la mise en œuvre d'actions adaptées.

Au programme de cette matinée de travail, une visite des installations portuaires, la rencontre avec les professionnels du nautisme et de la mer, et la découverte d'initiatives locales et échanges sur le positionnement des ports de plaisance à l'interface ville/mer.



De nombreux élus étaient présents et notamment : Jean-Jacques Depirou (La Londe-les-Maures) Jacques Bompas (Le Lavandou), Céline Garnier (Cavalaire), et Thierry Dazin (Directeur de cabinet de la ville de Cavalaire).

Gilles Carvoeur